

Paris, le 2 juillet 2020

« Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous ! » mais seulement si je le veux !

Le 26 juin, Denis Piveteau et Jacques Wolfrom ont remis leur rapport au Premier Ministre, après une mission pour repenser l'offre d'habitat pour les plus vulnérables. Les pistes avancées vont dans le bon sens pour développer l'offre et au-delà permettre que chacune et chacun puissent choisir son habitat, au cœur de son projet de vie.

Ce rapport intitulé « *Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous !* » précise un nouveau concept, celui de l'habitat accompagné, partagé et inséré (API) dans la vie locale.

L'APAJH se réjouit de l'aboutissement de ce travail qui ouvre de nouvelles perspectives afin d'enrichir le champ des possibles pour l'accès à un habitat choisi pour les personnes en situation de handicap.

Repenser l'habitat, ses formes et ses aides : l'habitat accompagné, partagé et inséré

Au-delà de ces nécessaires clarifications, le rapport identifie de nombreux freins existants mais formule également des propositions d'évolutions réglementaires pour les lever : la création d'un droit individuel d'aide à la vie partagée ; un prêt aidé spécifique ; une convention unique d'aide personnalisée au logement/ Service d'animation ; la facturation possible des coûts des espaces partagés ...

Une fois encore avec ce rapport, Denis Piveteau tente de bousculer les lignes pour de possibles et utiles avancées qui permettraient d'accélérer la transformation et l'évolution de l'offre médico-sociale.

Renverser le paradigme : l'habitat doit être guidé par un choix de projet de vie et non par une offre réduite

L'APAJH souhaite ardemment que le gouvernement se saisisse de ces pistes et elle réclame également d'autres avancées pour permettre à chacune et chacun d'accéder à un habitat de son choix. Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH précise « *Aujourd'hui, il existe plusieurs solutions d'habitat, les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder à l'intégralité de cette panoplie, et ne pas être cantonnées à un certain type parce qu'elles sont en situation de handicap. Ce sont avant tout des personnes, qui peuvent vouloir vivre en habitat partagé mais aussi dans un logement adapté, seul ou en couple, dans un village ou au cœur d'une ville...* »

Le choix d'habitat ne doit pas être guidé par une offre mais bien par un choix de projet de vie.

Pour cela, l'APAJH attend des pouvoirs publics des efforts significatifs :

- De construction et de réhabilitation de logements accessibles dans le parc immobilier public comme privé ;
- De facilitation d'accès à une PCH qui couvre l'ensemble des besoins d'autonomie et de participation sociale.
- D'accès à des services d'accompagnement médico-sociaux sans attendre sur une liste d'attente ;
- De recours à des aides à domicile formées et qualifiées parce que justement rétribuées.

Ces décisions, riches de sens, sont les conditions sine qua none pour engager une réelle politique de l'Habitat pour tous. « *L'accès à tout, pour tous, avec tous comme le défend l'APAJH depuis 1962, c'est le fondement d'une société réellement inclusive permettant à chacune et chacun de vivre selon ses souhaits, et être un citoyen de plein droit. Au-delà d'un toit, c'est bien de la place du citoyen dans la cité dont il s'agit.* » conclut Jean-Louis Garcia.

A propos de la Fédération APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 93 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans près de 700 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.